

CLASSES TRANSPLANTEES - ANNEE 2020
(Organisées par les Établissements Scolaires)

Joindre à cette demande :

- une copie de l'avis d'imposition année N-2
- une attestation de l'organisateur précisant le nom, prénom de l'enfant, la durée et le lieu du séjour, le montant effectif réglé par les parents et les aides extérieures éventuelles.

Cette attestation devra être établie après la réalisation du séjour

OUVRANT-DROIT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

SLVie : NIA (voir carte Activ') :

AYANT-DROIT

Nom : Prénom :

Date de Naissance : / / Classe :

Adresse de l'école fréquentée :

Lieu de séjour :

Dates du séjour effectif : du / / au / / inclus

Montant réglé par les parents : Aides extérieures :

Date : Signature :

Cadre réservé à la CMCAS

Revenu brut :

Barème :

Nombre de parts :

Nombre de nuitées :

Coefficient social :

TOTAL :

Aides extérieures :

A REGLER A L'OUVRANT DROIT: €

LES CLASSES TRANSPLANTEES

Les Agents dont les enfants participent à des séjours organisés par l'établissement scolaire (classes du CP à la 3^{ème} incluses) pendant la période scolaire, peuvent bénéficier d'une aide de la C.M.C.A.S. sur les dépenses qu'ils ont engagées.

L'enfant doit être âgé de 6ans. Un formulaire «**Demande d'attribution classes transplantées**», disponible dans les SLVie, sera complété et envoyé à la C.M.C.A.S. après le séjour, accompagné :

- d'une copie de l'avis d'imposition année N-2
- d'une attestation de l'organisateur précisant le nom, prénom de l'enfant, la durée et le lieu du séjour, le montant effectif réglé par les parents et les aides extérieures éventuelles.

Cette attestation devra être établie après la réalisation du séjour.

La participation de la C.M.C.A.S. sera calculée selon le barème ci-dessous, pour une durée maximum de 15 jours par an et ne pourra être supérieure à 80% de la somme réglée par les parents.

CLASSES VERTES, DE NEIGE, DE MER

COEFFICIENT SOCIAL Revenu imposable / Nbre de parts	BAREME JOURNALIER
Inférieur à 4000 €	25 €
Inférieur à 5500 €	21,50 €
Inférieur à 8000 €	17 €
Supérieur ou égal à 8000 €	13,50 €
Non déclaration de ressources	8 €